

Discours de M. Raymond Gafner

président du Comité Olympique Suisse

Monsieur le président de la Confédération,

Vous nous avez fait un grand honneur en acceptant d'assister à l'ouverture de la 76e Session du Comité International Olympique et d'y prendre la parole au nom du Conseil fédéral. Nous vous prions de transmettre au collège gouvernemental l'expression de notre respectueuse reconnaissance.

Nous vous accueillons ici avec d'autant plus de joie que nous savons les liens qui vous unissent au mouvement olympique.

C'est vous en effet, comme conseiller municipal de la Ville de Lausanne, qui avez pris part, le 1er septembre 1952 à Mon-Repos, à la transmission des pouvoirs entre M. Sigfrid Edström, président du CIO sortant de charge, et son successeur M. Avery Brundage. C'est vous qui, en 1955 à Paris, avez représenté et mené jusqu'en finale la candidature de Lausanne à l'organisation des Jeux Olympiques de 1960, respectant ainsi un vœu cher au Baron Pierre de Coubertin.

Avec vous, nous saluons les membres du Corps diplomatique accrédités à Berne et ceux du Comité d'honneur, ainsi que les représentants des Autorités qui ont apporté au Comité Olympique Suisse leur précieux appui pour l'organisation de cette session, et parmi eux Messieurs les présidents du Conseil national et du Conseil des Etats, Monsieur le président du Conseil d'Etat du canton de Vaud, Monsieur le président du Grand Conseil, Monsieur le syndic et Messieurs les membres de la Municipalité de Lausanne.

*Monsieur le président du CIO,
Mes chers collègues,*

Vous êtes ici chez vous. Il y a soixante ans, en effet, le Baron Pierre de Coubertin a fixé le siège du CIO dans cette ville, dont le poète Jean Villard-Gilles a dit: « Lausanne est une belle paysanne qui fait ses humanités. »

Si l'on excepte Paris, c'est à Lausanne que le CIO s'est réuni le plus souvent: aujourd'hui, pour la sixième fois.

C'est à Lausanne qu'en 1919 et en 1946, au lendemain des deux conflits mondiaux, le CIO s'est retrouvé pour panser ses meurtrissures et repartir courageusement de l'avant.

Délaissant cette année les villes prestigieuses qui vous accueillent d'ordinaire, vous leur avez préféré, et nous vous en savons gré, la cité des bords du Léman où repose le rénovateur des Jeux Olympiques, sur la tombe duquel nous nous sommes recueillis ce matin.

Nous allons tout faire pour que vous vous sentiez véritablement en famille parmi nous.

Mesdames et Messieurs, chers amis, et vous, en particulier, médaillés olympiques suisses, que nous avons associés à cette cérémonie.

Quand l'avenir se présente en termes de survie, les propos que nous tenons dans le champ de nos responsabilités ne prennent de sens que s'ils conduisent aux actes.

Je vais donc me concentrer sur un seul thème, à vrai dire primordial pour l'efficacité de notre action: le rôle respectif du CIO et des Comités nationaux olympiques (que j'abrègerai en « Comités nationaux »).

Ce thème, bien sûr, n'est pas nouveau. Il apparaît même comme une constante dans l'histoire de l'olympisme moderne.

Les Comités nationaux ont été pendant longtemps traités sur le mode patriarcal. Combien de fois en effet n'ont-ils pas entendu qu'ils étaient les enfants du CIO! Ainsi, au moins, connaissons-nous notre père. Personne, par contre, ne nous a révélé qui pouvait bien être notre mère. En confidence, je soupçonne qu'il s'agissait de la règle 26 dans son ancienne teneur!



De gauche à droite: Lord Killanin, M. Pierre Graber, M. Raymond Gafner, Mme Gafner et Lady Killanin.

Depuis dix ans, le ton a progressivement changé. Le dialogue s'est fait plus dur, plus réaliste aussi. Cette décennie est marquée du sceau romain, puisqu'elle a débuté à Rome en juin 1965, et qu'elle vient de s'achever dans la même ville par une rencontre groupant la commission exécutive du CIO et les Comités nationaux.

Entre ces deux dates, des péripéties parfois tumultueuses, mais aussi une constante progression vers une compréhension accrue des positions mutuelles, une association plus étroite des Comités nationaux à la vie de l'olympisme. Voie ascendante jalonnée par nos rencontres de Téhéran, Mexico, Dubrovnik, Munich, Varna, et enfin Rome, dont les travaux sont si proches que mon texte ne pourra malheureusement pas en tenir compte. Je me plais à imaginer cependant qu'ils auront confirmé les espoirs placés en eux.

Aucune de ces réunions n'a eu lieu sans que soit remise en cause la composition du CIO, le mode d'élection de ses membres et le partage de la compétence entre les Comités nationaux et lui.

Certains Comités nationaux, même s'ils admettent qu'était valable à l'origine la solution imaginée par le Baron de Coubertin, l'estiment anachronique à une époque où les institutions internationales ont adopté le principe: un pays, une voix.

Or, à mon sens, loin d'être anachronique, la structure du CIO: système de la cooptation, nombre limité de membres représentant chacun le CIO dans leur pays, et non l'inverse, cette structure est encore sans doute l'une des conditions de la survie du mouvement olympique, car elle lui assure une indépendance qui, même relative et contestée, n'en demeure pas moins son caractère le plus original et le plus précieux.

Dans la trilogie olympique: CIO, Fédérations internationales et Comités nationaux, les deux derniers partenaires sont, par nature, de caractère égocentrique. Un Comité national qui ne songerait pas d'abord aux besoins des sportifs de son pays trahirait sa mission. Une Fédération internationale qui ne se préoccuperait pas d'abord de défendre les intérêts du sport qu'elle dirige ne serait pas fidèle à sa raison d'être. Les intérêts particuliers que les uns et les autres représentent sont parfaitement légitimes. Mais, additionnés, ils ne correspondent pas à l'intérêt général de l'olympisme, dont seul le CIO est, par nature, le gardien et le dépositaire.

C'est pourquoi ses membres doivent, sans rien renier de leurs origines ni de leurs convictions, se consacrer d'abord à l'olympisme envisagé dans sa totalité, car ils sont les seuls à pouvoir, ou mieux, à devoir le faire.

D'ailleurs, ceux qui voudraient confier le sort du mouvement olympique à une institution constituée sur le modèle de l'ONU paraissent oublier que ce modèle comprend aussi, comme partie intégrante, le droit de veto des grandes puissances. Je doute fort que le monde olympique soit mûr pour une tutelle de cette sorte.

Il va de soi cependant que le maintien de la structure actuelle du CIO ne se justifie qu'à deux conditions, dont je sais que ses membres ont une très nette conscience.

La première condition est la mise en place, puis le développement, dans un climat de respect mutuel, de toute la gamme des mesures tendant à resserrer les liens entre le CIO, les Fédérations internationales et les Comités nationaux, et à associer toujours plus étroitement ceux-ci à la formation de la volonté olympique, dont l'expression finale demeure de la seule compétence du CIO.

La seconde condition est l'aptitude du CIO à renforcer inlassablement son organisation en l'adaptant à l'ampleur de ses tâches, mais aussi l'aptitude de chacun de ses membres à mériter, dans son rôle d'ambassadeur de l'olympisme, la confiance et le respect de ceux auxquels notre mouvement est dédié: les filles et les garçons du monde entier.

Thème permanent, donc, que celui de l'équilibre entre le CIO et les Comités nationaux. Mais thème qui a pris une dimension nouvelle à partir du Congrès de Varna en 1972, et qui requiert dès lors de nous des solutions neuves.

Dimension nouvelle car, au cours de la vaste et passionnante confrontation de Varna, le mouvement olympique, échappant au cadre épisodique et limité des Jeux Olympiques, a affirmé sa détermination d'assumer pleinement sa vocation en ce qu'elle a de permanent et d'universel: mettre quotidiennement le sport, pratiqué dans l'esprit olympique, au service de l'homme. Le président Lord Killanin et les trois vice-présidents du CIO — pour ne citer qu'eux — se sont exprimés à ce sujet sans équivoque.

Cette prise de conscience, trop longtemps retardée, va avoir sur les relations entre le CIO et les Comités nationaux, comme sur leur action conjuguée, des conséquences rapides et durable, qu'il convient d'analyser avec lucidité.

L'olympisme quotidien ne se réalisera en effet qu'à travers les Comités nationaux et les Fédérations nationales sportives qui les constituent. Seuls ces organismes, plongés dans la réalité si diverse de leurs pays respectifs, peuvent traduire en actes sur le terrain, auprès du peuple des sportifs, la politique et les objectifs définis en termes généraux par le CIO. L'influence des Comités nationaux et de leurs Fédérations nationales va s'en trouver d'un coup prodigieusement accrue. Sont-ils préparés à une mission, nouvelle pour beaucoup d'entre eux? Sinon, comment pouvons-nous les amener à y faire face? Telle est la question à laquelle je vais maintenant tenter de répondre.

Malgré les efforts sans cesse plus efficaces et mieux coordonnés de la direction du CIO pour tirer le parti le meilleur des moyens limités dont elle dispose, et malgré la documentation déjà réunie par diverses institutions, le CIO n'a aujourd'hui encore qu'une vue fragmentaire de la structure et de l'influence réelles d'un grand nombre de Comités nationaux, et il ne s'est jusqu'ici soucié que sporadiquement d'établir une comparaison précise entre cette réalité et l'image idéale que donnent d'un Comité national les règles du CIO.

Sait-on à ce propos que, malgré de multiples démarches, le CIO ne possédait pas en 1974 les statuts de la totalité des Comités nationaux qu'il a reconnus, et que ses lettres circulaires se heurtent bien souvent au silence obstiné d'un quart au moins d'entre eux? Faut-il rappeler qu'une enquête effectuée en 1967, et dont les conclusions sont toujours valables, révèle que les statuts des Comités nationaux contiennent un grand nombre de dispositions contraires aux règles, pourtant impératives, du CIO? Il est dès lors évident que, dans ses relations avec les Comités nationaux, et jusqu'en 1972 du moins, le CIO s'est largement nourri de mythes.



Réception au château de Chillon. M. Graber, Lord Killanin, Mme Graber, le prince Tsuneyoshi Takeda et Me Marc Hodler.

L'une de ses tâches urgentes est donc d'acquérir une connaissance complète et actualisée de chaque Comité national. J'entends par là une connaissance acquise non à travers des documents, d'une valeur parfois discutable, mais par une étude concrète, effectuée sur place et regroupant toutes les sources possibles d'information.

Je suis heureux qu'une telle enquête soit déjà envisagée par diverses organisations régionales. Il s'agit pour nous d'œuvrer dans le même sens à l'échelle mondiale qui est la nôtre.

Le but à atteindre est clair: fournir au CIO, à bref délai, une vue exacte de chaque Comité national, lui permettre d'apprécier sans complaisance la mesure dans laquelle ce Comité national satisfait aux conditions de sa reconnaissance par le CIO.

Cela paraît aller de soi. La vérité est que nous en sommes encore fort éloignés. C'est donc là qu'il faut porter notre effort principal, sans nous laisser arrêter ni par les obstacles ni par les dérobades. L'entreprise, nous le savons tous, n'est pas mince. J'affirme qu'elle est prioritaire.

Connaître mieux les Comités nationaux n'a toutefois de sens que si le CIO tire de cette connaissance accrue les moyens de les aider à devenir ce qu'ils devraient être.

C'est là l'objectif essentiel de l'action de Solidarité olympique, lancée officiellement il y a environ deux ans, et dont l'impact est encore trop faible auprès des Comités nationaux qui devraient en bénéficier le plus.

Face à l'urgence de la tâche à accomplir, l'erreur serait alors de céder à l'impatience et, par souci de simplification, de vouloir imposer des solutions préfabriquées. La solidarité olympique doit au contraire adapter constamment l'action qu'elle mène aux conditions propres à chaque Comité national. Elle dispose pour cela des forces qu'elle aura recensées sur place, mais aussi des concours qu'elle saura susciter auprès des Comités nationaux



La cheville ouvrière du comité d'organisation: M. Jean Weymann, secrétaire général du COS et son épouse.

bénéficiant d'une situation privilégiée. Elle doit en outre prendre le plus grand soin à combiner et à coordonner ses interventions avec celles — et elles sont nombreuses — qui existent déjà, sous la forme d'accord bilatéraux passés entre des Comités nationaux, ou même au niveau des gouvernements. Elle doit enfin, tout en maintenant la direction centralisée entre les mains du CIO, user largement des organisations et des bonnes volontés qui sont à l'œuvre dans le cadre régional, plus proches des problèmes nationaux, et plus aptes à saisir les besoins spécifiques auxquels il s'agit de répondre.

Ainsi seulement pourra être graduellement constitué, pays après pays, ce corps de dirigeants d'élite sans lesquels il n'y a pas de Comité national digne de ce nom.

Mais qu'est-ce à vrai dire qu'un Comité national digne de ce nom? Les règles du CIO fournissent une réponse: c'est celui qui remplit sa mission en toute indépendance à l'égard de son gouvernement.

Or, une telle indépendance, il est peu de Comités nationaux qui la possèdent vraiment, et cela est compréhensible. La raison en est d'abord le mode de financement de beaucoup de ces Comités nationaux, mais surtout la volonté de la plupart des gouvernements de ne pas laisser hors de leur zone d'influence le puissant levier que constitue pour eux le sport de haute compétition, ni la vaste gamme de possibilités qu'offre le développement du sport populaire.

L'honnêteté consiste donc à admettre que la coopération entre l'olympisme et les pouvoirs publics n'en est encore qu'à son stade initial. Car, appelés à promouvoir l'olympisme quotidien, les Comités nationaux ne pourront donner un sens à ce qui n'est, pour l'instant, presque partout qu'une formule, sans bénéficier de l'accord et de l'appui des autorités responsables de l'éducation et des loisirs, ou plus exactement sans offrir leur collaboration à ces autorités.

Contrairement à une croyance qui a la vie dure, l'image du mouvement olympique drapé dans sa dignité, et refusant avec condescendance toute compromission avec le monde politique, ne correspond à aucune réalité. Prétendant agir sur l'homme vivant en société, l'olympisme baigne dans l'action politique comprise dans son sens le plus noble. L'important est qu'il ne se noie pas dans la politique partisane. Il s'agit d'un problème de mesure et d'équilibre. C'est ce qu'a exposé à plusieurs reprises notre président Lord Killanin.

Nul n'ignore qu'un gouvernement détient, s'il le veut, le pouvoir d'exercer sur le Comité national de son pays une pression d'autant plus impérieuse qu'elle sera plus discrète, et de se servir de l'olympisme à des fins de prestige. C'est une tendance qu'il faut considérer comme irrépressible dans un certain nombre de pays. Pour la contenir dans des limites acceptables, nous ne possédons que l'arme de la persuasion. Disposant de sa seule force morale, le mouvement olympique dépend largement, s'il se veut efficace, de la sympathie qu'il rencontre, des adhésions qu'il suscite et de l'enthousiasme qu'il soulève. Il ne justifie son existence que par les services qu'il rend. L'un des plus éminents est précisément d'offrir à l'échelon mondial un lieu de rencontre, un dénominateur commun, aux tendances opposées et aux intérêts contraires.

L'œuvre à mener en commun par le CIO et les Comités nationaux revient donc à persuader chaque gouvernement pris individuellement qu'il est dans son intérêt bien compris d'accorder à l'olympisme, considéré comme un élément de compréhension internationale, une position privilégiée, et de le laisser agir avec le maximum d'autonomie que permettent les institutions du pays. N'importe quel gouvernement, en effet, quelle que soit sa forme, peut trouver avantage à développer au sein de l'opinion publique le sens de la communauté internationale symbolisée par les cinq anneaux entrelacés, inscrits sur notre drapeau.

Au-delà d'une indépendance de façade, toujours aléatoire, ce qu'il faut affermir en chaque Comité national, c'est sa faculté de gagner à la cause de l'olympisme ceux qui, à un titre quelconque, ont la responsabilité d'assurer l'équilibre physique et moral de la population, de forger des caractères.

Un tel postulat, je l'admets, ne va pas sans dangers. Le premier est, comme l'a si joliment formulé l'un de nous à Varna, de voir le mouvement olympique jeter ses filets trop loin dans des eaux inconnues. D'exposer le CIO, plus encore qu'il ne l'est déjà, aux bourrasques qui



Quelques-uns des médaillés olympiques suisses présents à la cérémonie d'ouverture.

secouent le monde moderne. Danger réel, certes, mais qu'il nous faut affronter avec la prudence et le sens de la navigation dont ont su faire preuve jusqu'ici les pilotes de la barque olympique. Car nous ne saurions nous dérober au pressant appel que ce monde nous lance. Sinon d'autres se chargeront d'y répondre, sans nous, et bientôt contre nous. Il ne s'agit pas là d'une pure hypothèse.

Un second danger n'est-il pas que le CIO soit accusé de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays, en intervenant aux côtés du Comité national, s'il le juge opportun, pour obtenir des autorités de ce pays le respect des règles olympiques?

A cela, il est aisé de répondre que le CIO interviendra là seulement où il sera considéré comme un interlocuteur valable.

Chaque gouvernement et chaque Comité national demeure entièrement libre d'accepter ou non les bons offices offerts par le CIO. Mais il va de soi que ce dernier demeure lui aussi libre, si tous ses efforts s'avèrent impuissants à obtenir un résultat positif dans un pays donné, de cesser de reconnaître, serait-ce provisoirement, le Comité national de ce pays, ce qui aurait pour effet de le tenir à l'écart de toute activité olympique.

Une telle solution, extrême, fâcheuse, pourrait apparaître néanmoins ici ou là comme l'ultima ratio, l'ultime moyen d'atteindre l'objectif recherché.

Lors de la dernière session du CIO à Vienne, Lord Killanin a affirmé sans ambages la volonté des autorités olympiques de se servir de ce traitement de choc, appliqué d'ailleurs depuis lors à quelques Comités nationaux particulièrement récalcitrants, peut-être simplement parce que leur existence est fictive.

Il va de soi enfin — et j'en arrive ainsi à ma conclusion — que notre politique de persuasion doit viser, au-delà des gouvernements, la jeunesse du monde entier, dans sa merveilleuse diversité.

C'est pour elle en définitive que nous voulons créer un dénominateur commun, à elle que nous offrons un lieu de rencontre, que nous proposons d'éclairer la dure réalité quotidienne par l'exemple exaltant des athlètes olympiques.

Certes, nous devons reconnaître nos limites. Nous savons que nous ne changerons pas la nature humaine. Mais nous savons aussi que la disparition de l'olympisme créerait un vide immense, signifierait la fin d'une grande espérance, marquerait un pas en arrière sur le difficile chemin que nous parcourons à la recherche d'une vie qui soit digne d'être vécue.

Monsieur le président, Messieurs les membres du CIO,

En vous souhaitant la bienvenue, le Comité Olympique Suisse exprime le vœu chaleureux que les travaux de votre session de Lausanne, comme l'ensemble de votre œuvre, soient dédiés à la défense, à l'illustration et à la promotion de cette dignité de l'homme, préoccupation majeure de ceux qui veulent demeurer les authentiques héritiers de la pensée du Baron Pierre de Coubertin.